

municipale au développement des services de l'hygiène médicale scolaire et les charges qui en résultent pour l'assistance scolaire.

Il demande d'examiner la possibilité d'adjoindre à cette employée communale, une employée auxiliaire pour exécuter les travaux d'écritures.

Le Conseil,

Accepte cette proposition dans l'application sous réserve par la Commission du personnel.

ambulance

Monsieur le Docteur Hart, expose au Conseil les difficultés pouvant résulter des restrictions apportées par une décision municipale récente, dans le fonctionnement du service d'ambulance.

Le Conseil décide que cette question sera renvoyée par la Commission des services publics.

approbation de Marché

Le Conseil approuve pour valeur marché, un mémoire présenté par Monsieur Ferte, exploitant forestier, 29 Rue Gustave Hart à Chelles, s'élevant à 11580 francs 80 pour fourniture de 63 stères de bois de feu.

La dépense sera imputée sur les crédits ouverts au budget 1943, chapitre XXI, article 6.

Lu et approuvé Means le 17 mai 1943

Le Sous-Prefet. G. Paulat.

Le Conseil approuve pour valeur marché, un mémoire s'élevant à 16649 francs 50, présenté par le établissement Valentin, charbonnier à Chelles, 14 rue de l'Écluse, pour la fourniture de charbon pour le chauffage des écoles pendant le trimestre 43.

La dépense sera imputée sur les crédits ouverts au budget 1943, chapitre XXI article 6.

Monsieur le Maire est autorisé à passer avec la demande de intérêts, un marché pour la fourniture de 162 stères de bois de feu à 110 francs le stère, pour le chauffage des écoles et des bâtiments communaux.

La dépense sera imputée sur les crédits ouverts au budget de 1943 Chapitre XXI, article 8, et chapitre XXI, article 6.

Création d'un Musée

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Hissier 1^{er} adjoint pour l'exposé des propositions envisagées en vue de la création d'un musée à Chelles.

Monsieur Hissier relate les entretiens qu'il a eus avec Monsieur André Clewens et Monsieur Fournier, pour la réorganisation du musée municipal. Il expose les avantages moraux et matériels que la ville de Chelles pourrait retirer de cette organisation.

Il donne connaissance de documents qui lui a confiés Monsieur Clewens, qui souligne la situation particulière de Chelles dans le